



Problème de couple avec harcèlement de violence

Par **EPINETTE**, le **06/03/2011** à **11:31**

Bonjour,

JE SUIS RE-MARIEE depuis 21 ans. Mon EPOUX est quelqu'un de primaire, se comportant en AUTISTE, sans y être, BOUDE, INSULTE, HURLE, NE COMMUNIQUE PAS, ses plaisirs exclusifs : Tout le sport TV et pétanque.

Ignore ce qu'est un couple, m'a beaucoup menti sur lui pour se marier. ENORMEMENT DE DIFFERENCE DE NIVEAU ENTRE NOUS ; (je suis niveau bac +4) me critique? ME fait des reproches sans fondement? ME DEVALUE, ME DIMINUE. Maintenant, se montre VIOLENT, INJURIEUX. A toujours le bras levé, m'enferme, me met la tête sous l'évier... Je n'ai pas de marque de violence, donc impossibilité de faire un CONSTAT. La vie au quotidien est devenue inacceptable. Il ne veut pas divorcer car il est bien dans la maison, toujours sur le fauteuil..Mais j'ai peur au quotidien. Je vais faire une action en séparation, mais cela sera très long. Je suis propriétaire de ma maison (400 000 €) et de presque tout le mobilier qu'il veut prendre!

Que faire, pour faire constater ma propriété en biens mobiliers ?

Que faire pour le faire partir ? Est-il possible de faire changer les serrures, en le déclarant au commissariat ?

Il ne me semble pas possible que ce soit moi qui quitte ma propriété.

Qu'en PENSEZ VOUS ?

MERCI DE ME FOURNIR DES CONSEILS. Je suis abandonnée des miens et de mes relations que je dérange;

Par **corima**, le **06/03/2011** à **12:32**

[citation]se comportant en AUTISTE[/citation]

Merci de ne pas confondre AUTISTE et DESPOTE, c'est une insulte pour ceux qui sont réellement atteint d'autisme

Pour ce qui est des violences qui ne laissent pas de traces, sachez qu'aux urgences c'est un medecin legiste qui constatera les violences, si vous savez lui dire où vous avez mal, pas besoin qu'il y ait des traces, lui les "verra"

Sinon, que vous conseiller que de prendre un avocat rapidement et d'entamer un divorce

Par **mimi493**, le **06/03/2011** à **16:31**

Quel régime matrimonial ?

La maison et les meubles ont été achetés quand (y compris le versement d'échéances de crédit) ?